

Maître Clotilde WAGNER, Avocat au Barreau de VERSAILLES, 7 rue du Marché Neuf, 78000 VERSAILLES, Tél : 01 39 20 12 40

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR REITERATION DES ENCHERES LE MERCREDI 10 FEVRIER 2021 à 09 H 30

Au Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5 place André Mignot, Chambre des criées, salle B,
EN UN LOT, au plus offrant et dernier enchérisseur, du bien ci-après désigné :

UNE MAISON d'habitation sise **au TREMBLAY-SUR-MAULDRE (78)** **5 clos de la Hunière**

Cette vente a lieu **à la requête de Monsieur Rodolphe ALLARD**, né le 7 octobre 1976 à LA ROCHELLE (17), de nationalité française, demeurant 13 allée de l'Ermitage, 78390 BOIS D'ARCY. Ayant pour Avocat, Maître Clotilde WAGNER, Avocat au Barreau de VERSAILLES.

DESIGNATION DU BIEN MIS EN VENTE

Une maison d'habitation au TREMBLAY-SUR-MAULDRE (78), 5 clos de la Hunière, En bon état, **d'une surface habitable de 218,36 m²** (Loi Carrez), cadastrée section AC n° 43 d'une **superficie de 15 ares et 12 centiares**, décomposée comme suit :

Au rez-de-chaussée : une entrée d'une superficie de l'ordre de 7,80 m², un local technique avec ballon d'eau chaude d'une superficie de l'ordre de 2,09 m², un w.-c. d'une superficie de l'ordre de 1,55 m², une cuisine d'une superficie de l'ordre de 14,39 m² de laquelle on peut accéder à un cellier de 5,34 m² ouvrant sur **un garage d'une superficie de l'ordre de 41,18 m²** duquel on peut accéder à une buanderie d'une superficie de l'ordre de 7,90 m², un séjour salle à manger d'une superficie de l'ordre de 48,08 m², un bureau d'une superficie de l'ordre de 10,13 m², une chambre d'une superficie de l'ordre de 9,88 m², une salle d'eau d'une superficie de l'ordre de 2,72 m²,

A l'étage : une suite d'une superficie de l'ordre de 13,76 m² avec salle d'eau d'une superficie de l'ordre de 4 m², une salle de bain d'une superficie de l'ordre de 5,70 m², une salle de jeux d'une superficie de l'ordre de 12,59 m², deux chambres d'une superficie de l'ordre de 10,55 m² et 10,50 m², une grande pièce d'une superficie de l'ordre de 39,03 m², deux w.-c. d'une superficie de l'ordre de 2,90 m² et 0,86 m². Formant le lot n° 5 du lotissement dénommé « Le Clos de la Hunière ». Et le 1/5^{ème} indivis de la parcelle à usage de voie nouvelle cadastrée section AC n° 36 d'une contenance de 06 ares et 61 centiares

- LES LIEUX SONT OCCUPÉS -

MISE A PRIX : 450.000 Euros (Quatre cent cinquante mille Euros)

Avec faculté de baisse du tiers puis de moitié jusqu'à provocation d'enchères
(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

Une consignation préalable est obligatoire dont le montant est fixé à la somme de 45.000 Euros en un chèque de banque libellé à l'ordre du Bâtonnier séquestre
« Ce bien a été précédemment adjugé à la somme de 358.000 euros lors de l'audience du 5 Février 2020 »

NOTA - On ne peut enchérir que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de VERSAILLES

Fait et rédigé à VERSAILLES (78), le 22 décembre 2020 par l'avocat poursuivant soussigné : Maître Clotilde WAGNER, Avocat

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- ◆ Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de VERSAILLES, au Palais de Justice, 5 place André Mignot, où il a été déposé
- ◆ **A Maître Clotilde WAGNER**, Avocat au Barreau de VERSAILLES, 7 rue du Marché Neuf, 78000 VERSAILLES, Tél : 01 39 20 12 40

VISITES SUR PLACE le JEUDI 28 JANVIER 2021 de 14 H 30 à 16 H 30 et le JEUDI 4 FEVRIER 2021 de 10 heures à 12 heures.